



Guide des parents 2025

Mot de la présidence du Club

Chers athlètes de soccer,
Chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le comité de bénévoles du Club de soccer des Ours noirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier, assisté par le Service des sports, loisirs et vie communautaire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, vous présente la saison estivale de soccer 2025.

Encore cette année, dans un souci de rapprochement communautaire, les activités du Club de soccer auront pour objectif de développer et de permettre l'épanouissement des enfants en leur inculquant les valeurs saines et éducatives du sport d'équipe.

Ciblées pour les jeunes U4 à U12, ces activités sont guidées par les directives du développement à long terme de l'athlète afin de partager le plaisir de jouer, d'être à l'extérieur, de socialiser, de développer les habiletés motrices fondamentales et techniques de base du soccer.

Une partie de notre devoir de citoyen est de contribuer au dynamisme de notre communauté. Grâce à l'implication cruciale des parents, athlètes, adultes et bénévoles, les activités du Club de soccer peuvent se poursuivre dans cette vision.

Du fond du cœur, nous tenons à remercier et à féliciter toutes les personnes impliquées, de près ou de loin, dans les activités du Club et souhaitons que cet investissement soit pérenne.

Pour le comité des bénévoles du Club,

Laurent Issa
Président

Nous joindre

Via la page Facebook

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057482866837>

Via courriel

soccervalcartier@gmail.com

Via le site web

<https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/loisirs/sports-et-loisirs/>

Nos fondements

Mission

Développer et épanouir les jeunes avec les valeurs saines et éducatives du sport dans un contexte de **rapprochement communautaire**.

Mandat

- Organiser et promouvoir le soccer dans les limites territoriales de sa juridiction;
- Offrir à tous les joueurs de soccer un encadrement de qualité apte à soutenir leur développement tant sur le plan de l'esprit sportif que technique;
- Avoir un comportement exemplaire empreint d'humanisme et de civisme, partout et en toute occasion;
- Présenter le soccer comme un instrument d'apprentissage auprès des jeunes et des adultes;
- Représenter ses membres auprès de toutes organisations de soccer au niveau régional.
- Assurer la distribution de toute information concernant le soccer;
- Promouvoir la formation des joueurs, des entraîneurs et des arbitres ;
- Développer et maintenir toute l'infrastructure nécessaire aux activités de soccer.

Valeurs

- Développement global des jeunes;
- Plaisir de jouer;
- Socialisation;
- Acquisition d'habiletés physiques et sociales.

Le soccer est un moyen d'éducation et, en ce sens, il contribue au bien-être des jeunes, leur apprend à vivre en groupe, à reconnaître leurs limites, à les accepter et à être persévérant tout en respectant autrui.



Renseignements généraux

Durée

Ours noirs

La saison de soccer comptera 16 semaines et s'échelonnera du 11 mai 2025 au 25 août 2025.

Timbits

La saison de soccer comptera 12 semaines et s'échelonnera du 4 juin 2025 au 23 août 2025.

Plateaux

Ours noirs

Les entraînements auront lieu au terrain de Vallée Jeunesse, tandis que les matchs locaux auront lieu au terrain des Ours noirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

Pour leur part, les matchs à l'extérieur se dérouleront dans la région de Québec, principalement dans le secteur nord (arrondissement de la Haute-St-Charles, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, etc.).

Timbits

Les entraînements auront lieu au terrain des Ours noirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier. Toutefois, considérant qu'il s'agit d'un terrain naturel et que la fonte de la neige se fait de manière tardive, le comité a décidé de tenir les entraînements du 4 au 18 juin, sur le terrain synthétique de l'Ecole secondaire Mont-Saint-Sacrement.

Rencontres

Rencontre d'information OBLIGATOIRE

 Le mardi 6 mai 2025

 De 18h15 à 19h30

 Ecole secondaire Mont-Saint-Sacrement

Pour faciliter la présence d'un parent, un service de halte-garderie sera offert gratuitement. FORMULAIRE À COMPLÉTER VIA COURRIEL

Formation des aides entraîneurs

Dimanche 25 mai (PM) ou Lundi 26 mai (soir)

Classements - OURS NOIRS

 Le samedi 3 mai et le dimanche 4 mai 2025

 14h00 à 15h30

 Sur le terrain synthétique de l'École secondaire Mont-Saint-Sacrement

FORMULAIRE À COMPLÉTER VIA COURRIEL

Les horaires

Les Timbits

Catégorie	Jour(s) d'entraînement	Heure
U4	Mercredi	18h15 à 18h45
U5-U6	Mercredi	18h00 à 18h45
U7-U8	Lundi & Mercredi	Lundi 18h30 à 19h15 Mercredi 19h00 à 19h45

Les Ours noirs

Activité	Jour(s)	Heure
Entraînements (scolaire)	Lundi et Mercredi	18h15 à 19h15
Entraînements (été)	Lundi et Mercredi	18h15 à 19h45
Matchs	Jeudi + 2 samedis	À confirmer par l'équipe



Règlements d'équipe - OURS NOIRS U9

Pratiques

- La pratique est l'élément le plus important pour le développement du joueur. La présence de celui-ci est obligatoire.
- Si le joueur prévoit être absent, il (ou un de ses parents) doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- Le joueur doit se présenter sur le terrain au moins dix (10) minutes avant le début d'une pratique.
- Si le joueur prévoit arriver en retard, il (ou un de ses parents) doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- À la fin d'une pratique, les joueurs doivent rejoindre le personnel d'entraîneurs pour que ceux-ci puissent s'adresser aux joueurs.
- Un joueur ne peut pas manquer une pratique pour aller pratiquer avec l'équipe d'un autre membre de sa famille ou d'un ami, sauf si la situation a été prévue et planifiée par un membre du personnel d'entraîneur ou par un membre du comité du Club.

Parties

- Si le joueur prévoit être absent, il (ou un de ses parents) doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- Le joueur doit se présenter sur le terrain au moins quinze (15) minutes avant le début de la partie.
- Si le joueur prévoit arriver en retard, il (ou un de ses parents) doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- À la fin d'une partie, les joueurs doivent rejoindre le personnel d'entraîneurs pour que ceux-ci puissent s'adresser aux joueurs.

Règlements généraux

- Les joueurs doivent en tout temps respecter ses coéquipiers, l'adversaire, les arbitres, les entraîneurs et les parents.
- Pendant la partie, les joueurs sur le banc doivent rester calmes.
- Lors des pratiques, un coup de sifflet signale que les joueurs doivent écouter les consignes du personnel d'entraîneurs.
- Lors de l'explication d'un exercice, les joueurs doivent être attentifs aux consignes de l'entraîneur et ne plus toucher aux ballons.

Tout manquement aux règlements cités précédemment pourrait entraîner des sanctions.



Règlements pour parents - OURS NOIRS U9

Règlements généraux

- Si un parent prévoit que son enfant sera absent ou en retard à une pratique ou à une partie, il doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- La décision finale de la position du joueur sur le terrain appartient au personnel d'entraîneurs.
- Le parent doit en tout temps respecter les membres de l'équipe adverse (joueurs, entraîneurs, spectateurs), les arbitres et les entraîneurs.
- Lors d'une partie, les parents doivent s'installer sur le côté du terrain opposé aux bancs des joueurs.
- Si un membre du personnel d'entraîneurs doit rencontrer en privé un joueur, cette rencontre se fera toujours en présence d'au moins un autre entraîneur et d'un ou des deux parents.
- Si un parent veut formuler une plainte à l'endroit d'un membre du personnel d'entraîneurs, d'un membre du comité du Club ou d'un arbitre, il doit s'adresser au président ou au coordonnateur du Club.
- Si un parent est fortement en désaccord vis-à-vis une décision du personnel d'entraîneurs ou qu'il est insatisfait du travail de ceux-ci, il est encouragé à discuter de la situation qui pose problème à un membre du personnel d'entraîneur dans des propos respectueux et constructifs. Si un désaccord majeur ou un conflit persiste suite à cette rencontre, le président ou le coordonnateur du Club doit en être avisé et agira alors comme médiateur pour tenter de régler la mésentente.
- Si un parent tient des propos injurieux auprès d'un membre du personnel d'entraîneurs ou d'un joueur (son enfant ou autre), il sera rencontré par le personnel d'entraîneurs. Si nécessaire, le président ou le coordonnateur du Club pourra être présent à cette rencontre. Les joueurs ne doivent pas assister à une telle rencontre.

Politique

Utilisation et divulgation des renseignements

- Le Club de Soccer Saint-Gabriel-de-Valcartier s'engage à n'utiliser les renseignements personnels ainsi recueillis qu'à des fins appropriées, en lien avec sa mission de Club de Soccer. Il ne les utilisera à aucune autre fin que celles pour lesquelles ils ont été recueillis.
- En aucun cas le Club de Soccer ne divulgue les renseignements personnels recueillis par l'entremise de son formulaire d'inscription à des tiers sans avoir obtenu au préalable le consentement de l'inscripteur ou à moins que la loi l'y autorise.

Conservation des renseignements

- Les renseignements personnels recueillis par l'entremise de son formulaire d'inscription sont conservés uniquement durant la période nécessaire à la satisfaction des fins pour lesquelles ils ont été recueillis.



Règlements d'équipe - TIMBITS

Pratiques

Enfant : S'amuser, avoir du plaisir, être respectueux envers les autres enfants, les parents et les responsables.

Lors de l'implication du parent :

- Souci pédagogique, préservation de l'estime de l'enfant, développement du potentiel et de l'amour du ballon avec un comportement bienveillant.
- Respecter l'horaire d'implication selon l'engagement offert.
- Aviser les responsables de catégorie si le parent responsable de la pratique doit s'absenter afin qu'il soit remplacer rapidement.
- Respecter les autres parents et les responsables de catégorie / membre du club.

Règlements pour parents - TIMBITS

Règlements généraux

* La présence du parent accompagnant son enfant sur le terrain est nécessaire pour la participation aux activités U4. C'est vous qui animerez votre enfant, selon les directives de l'entraîneur-responsable.

** Si votre enfant est né en 2017, que vous croyez qu'il est mûr pour évoluer avec les Ours noirs (intérêt et potentiel), nous l'invitons aux pratiques de classement qui auront lieu les 3 et 4 mai prochains. Pour de plus amples informations, consultez la section des Ours noirs.

Manquement

*Les écarts de conduite seront gérés cas par cas par le comité bénévole.



Équipements

Tenue

Peu importe l'âge de votre enfant, certains équipements sont essentiels pour jouer au soccer en toute sécurité et avec plaisir.

Ce que le Club fournit :

Timbits (U4 à U8) :

- 1 chandail de couleur (prêté pour la saison – à retourner à la fin)
- 1 paire de bas de soccer
- 1 short de soccer

Ours noirs (U9) :

- Uniforme complet de match (remis gratuitement)
- Essayage prévu lors des pratiques de classement (3-4 mai)

Ce que les parents doivent fournir :

- Souliers à crampons (obligatoires – adaptés à la grandeur de l'enfant)
- Protège-tibias
- Bouteille d'eau réutilisable (identifiée au nom de l'enfant)

Petit rappel : pensez à vérifier la taille des souliers et des protège-tibias de l'an passé... Les enfants grandissent vite!

Informations utiles

La récupération de l'équipement Timbits

 Le mercredi 28 mai 2025

 Selon l'horaire suivant: U4 (18h à 18h30), U5-U6 (18h30-19h00) et U7-U8 (19h-19h30). Notez que si vous avez plusieurs enfants, vous pouvez vous présenter en famille à l'heure de votre enfant le plus jeune

 Près du cabanon du terrain des Ours noirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier (celui près de la caserne)

